



1 Données générales

Description du produit / Application

RINOL EP-P210 est un apprêt prêt à l'emploi, à deux composants, à base de résine époxy sans solvant, légèrement pré-rempli d'un mélange spécial de charges.

RINOL EP-P210 est utilisé comme couche de barrière anti humidité pour les sols industriels avec une humidité résiduelle élevée du support dans les systèmes à base de ciment jusqu'à 5,5% (mesurée selon la méthode de mesure CM) et comme primaire pour les produits RINOL époxy et polyuréthane. Pour les résines polyester, le RINOL EP-P200 est ensuite nécessaire comme couche intermédiaire.

Le RINOL EP-P210 est testé selon la norme DIN EN 13578 pour une utilisation sur des supports humides.

2 Instructions de pose

Préparation du support

Le support doit être suffisamment porteur. La résistance à la traction superficielle de la surface à apprêter doit être en moyenne d'au moins 1,5 N/mm², la résistance à la compression d'au moins 25 N/mm².

La liaison et l'adhérence de la résine époxy sur un support minéral sont basées sur un ancrage par la profondeur de rugosité et une bonne capacité de pénétration dans le support. Les surfaces en béton très résistantes, extrêmement lisses et très denses nécessitent une préparation plus intensive du support. En principe, il faut vérifier si le support est poreux, car dans ces cas, 2 ou plusieurs opérations sont généralement nécessaires pour obtenir une fermeture optimale des pores.

En principe, il faut veiller à ce que les pores soient fermés afin d'éviter la formation de bulles dans les couches suivantes. Dans certains cas, une surface d'essai doit être réalisée. Cela vaut également pour les supports très absorbants et/ou poreux.

Le support doit être préparé par grenailage. Les impuretés grossières peuvent être éliminées au préalable par ponçage.

Le RINOL EP-P210 peut être appliqué directement sur le support à base de ciment lorsque l'humidité du support ne dépasse pas 5,5% (mesuré selon la méthode de mesure CM). Le support doit présenter une résistance à la traction d'au moins 1,5 N/mm². Il doit en outre être exempt d'impuretés huileuses, grasses ou contenant des particules libres et friables, de parties non adhérentes, etc. Les fissures et les zones creuses doivent être préalablement traitées de manière appropriée.

Il faut veiller à ce qu'aucune substance contenant du silicone ou d'autres substances perturbant la réaction n'entre en contact avec le RINOL EP-P210 avant et pendant la phase de durcissement.

Mise en œuvre

Le produit est livré en quantités adaptées les unes aux autres dans des bidons à 2 composants. Avant la mise en œuvre, le matériau doit dans tous les cas être porté à température ambiante (température de la pièce et du sol).

Le composant B doit être entièrement vidé dans le composant A. Les deux composants sont mélangés de manière homogène pendant au moins 3 à 4 minutes à l'aide d'un agitateur électrique, puis rempotés et brièvement

Caractéristiques techniques

Mélange liquide (A+B)

1	Taille du bidon (bidon à 2 composants)	Bidon de 25 kg
2	Durée de conservation / stockage	12 mois à 5 - 20°C, dans tous les cas (même pendant le transport) à l'abri du gel, protéger des rayons directs du soleil.

Données techniques

Mélange liquide (A+B)

1	Densité (20°C)	env. 1,46 g/cm ³
2	Temps de traitement (20°C)	env. 20 - 25 minutes
3	Température de mise en œuvre / du matériau et de la pièce	12 - 25°C (min. 3 degrés au-dessus du point de rosée même pendant la pose et le durcissement)
4	Consommation de matériau (20°C)	400-800 g/m ² /couche, selon le support
5	Praticabilité (20°C)	après env. 12 - 15 heures
6	Revêtement suivant (20°C)	dans les 12 - 24 heures
7	Humidité relative de l'air	< 80% pendant toute la phase de pose et de durcissement

Données techniques

Matériau durci

1	Résistance à l'arrachement par adhérence (DIN ISO 4624)	> 1,5 N/mm ²
---	---	-------------------------

remués une nouvelle fois. Il faut éviter de mélanger l'air. Il faut particulièrement veiller à ce que la surface soit filmogène et fermée, par exemple pour le béton cellulaire, une préparation spéciale du support est nécessaire. Selon le support, plusieurs opérations peuvent être nécessaires.

Pour les surfaces verticales, ajouter 1 à 3 % d'agent de réglage RINOL X965.

Après un temps de réaction préalable de 5 minutes, le RINOL EP-P210 est versé par portions sur la surface à revêtir. Le produit doit être appliqué en 2 passes. Pour assurer une bonne adhérence entre les couches, la deuxième application doit être effectuée dès que la première couche est juste praticable. La première couche ne doit pas être saupoudrée.

Il faut s'assurer qu'il n'y a pas de pores, sinon l'effet barrière du RINOL EP-P210 n'est pas garanti.

Recouvrement

Avant d'appliquer la couche suivante, la silice non adhérente doit être entièrement aspirée. En cas de recouvrement jusqu'à 24 heures après la pose, il n'est pas nécessaire de poncer le primaire. Si il ne doit être recouvert qu'après 24 heures, il doit être saupoudré de silice type RINOL QS20 (con-

sommation env. 0,5-1,0 kg/m²) ou être poncé et la poussière de ponçage doit être aspirée.

En cas de mortier, il faut travailler frais sur frais ou saupoudrer la couche de primaire fraîche de silice (par ex. 0,3-0,8 mm ou 0,7-1,2 mm) selon l'épaisseur de la couche de mortier.

Mesures de protection

Pour les consignes de manipulation du produit, veuillez consulter la fiche de données de sécurité en vigueur et les directives de l'industrie chimique sur la manipulation des produits de revêtement (M004/M023). Lors de l'application, porter des vêtements et des lunettes de protection appropriés.

Le contact cutané avec les résines liquides peut entraîner des problèmes de santé et des allergies.

Remarques

La compilation des données techniques des produits de l'entreprise a été effectuée avec le soin nécessaire. Toutefois, toutes les recommandations ou suggestions relatives à l'utilisation de ces produits sont faites sans garantie, étant donné que les conditions dans lesquelles l'utilisation a lieu échappent au contrôle de l'entreprise. Il incombe au client de vérifier lui-même si les produits conviennent à l'usage auquel ils sont destinés et si les conditions d'utilisation sont appropriées pour le produit en question. Aucun droit de responsabilité ne peut donc être déduit de la fiche technique du produit.

Nous attirons également l'attention sur le fait que seule la version la plus récente de la fiche technique est valable ou remplace toutes les fiches techniques antérieures. Les données techniques indiquées sont des valeurs approximatives que nous avons déterminées et qui n'ont pas valeur de garantie quant aux propriétés. Sous réserve de fautes d'impression, d'erreurs, de traductions et de modifications. Veuillez noter que les données figurant sur les fiches techniques des systèmes peuvent différer selon les langues et les pays. Vous trouverez de plus amples informations sur notre site Internet à l'adresse www.rinol.com.

En principe, les résines EP ne conservent pas leur couleur à long terme sous l'influence des UV et des intempéries. Les surfaces soumises à des contraintes chimiques et mécaniques subissent une usure due à l'utilisation. Un entretien régulier est recommandé. Les quantités consommées, le temps d'application, la praticabilité et l'atteinte de la résistance dépendent de la température et de l'objet.

La fiche technique ne dispense pas l'utilisateur d'effectuer ses propres tests d'applicabilité, le cas échéant, dans le cadre de ses possibilités. Vous trouverez dans le Guide Technique RINOL des possibilités de construction de couches et des informations plus détaillées sur la pose des produits RINOL.

Remarque importante

Outre la température ambiante, la température du sol est d'une importance décisive. En cas de températures basses, les réactions chimiques sont en principe retardées. Les temps de recouvrement et de praticabilité sont donc plus longs. La viscosité plus élevée des produits augmente également la consommation de matériau. En cas de températures plus élevées, les réactions chimiques sont plus courtes et les temps de traitement et de praticabilité sont plus courts.

Le matériau doit toujours être protégé de l'eau pendant l'application. De plus, après l'application, le matériau doit être protégé de l'exposition directe à l'eau pendant environ 24 heures (à 20°C). Pendant ce temps, l'exposition à l'eau (par ex. rosée, eau de condensation) peut entraîner une coloration blanche (formation de carbamate) à la surface ou la surface est collante à ces endroits et cette circonstance peut fortement perturber l'adhérence aux couches suivantes.

Si un délai d'attente de plus de 24 heures s'écoule entre les différentes étapes de travail ou si des surfaces déjà traitées avec des résines synthétiques liquides doivent être recouvertes après une longue période, il convient de bien nettoyer l'ancienne surface, de la poncer soigneusement et de l'aspirer. Les applications qui ne sont pas clairement mentionnées dans cette fiche technique ne doivent être effectuées qu'après consultation et confirmation écrite avec ou par le service technique d'application de RCR Flooring Products Italia S.r.l..

Protéger systématiquement contre l'action de l'humidité sur la face arrière et sous pression, même pendant l'utilisation.

Informations juridiques :

En raison de la diversité des matériaux, des supports et des conditions de travail, RCR Flooring Products ne peut garantir le résultat de son travail ni assumer une quelconque responsabilité, quelle qu'en soit la raison et/ou la situation juridique. Par ailleurs, les conditions générales de vente les plus récentes de RCR Flooring Products Italia S.r.l. s'appliquent. Elles peuvent être demandées ou consultées et imprimées sur www.rinol.it. Nous nous réservons expressément le droit de modifier les spécifications des produits.

Marquage CE :

La norme DIN EN 13813 "Mortiers de chape, masses de chape et chapes - Propriétés et exigences" (janvier 2003) définit les exigences pour les mortiers de chape utilisés pour les constructions de sols à l'intérieur.

Les revêtements et vitrifications à base de résine synthétique sont également couverts par cette norme. Les produits conformes à la norme susmentionnée doivent être munis du marquage CE.

 RCR Flooring Products Italia S.r.l. Via Chiarugi 76/U I-45100 Rovigo
05 ¹ EN 13813 SR-B1,5-IR4
1119-CPR-0833 09 EN 1504-2

Chape/revêtement en résine synthétique pour usage intérieur dans les bâtiments (structures selon fiches techniques)	
Réaction au feu :	B _{FL-S1}
Perméabilité à l'eau :	NPD ²
Résistance à l'usure (Abrasion Resistance) :	NPD ²
Résistance à l'adhérence (Bond) :	B 1,5
Résistance aux chocs (Impact Resistance)	IR 4
Isolation contre les bruits d'impact :	NPD ²
Absorption du bruit :	NPD ²
Résistance chimique :	NPD ²

-1) Les deux derniers chiffres de l'année d'apposition du marquage CE.

-2) NPD = No Performance Determined ; valeur caractéristique non définie

Marquage CE : 1504-2

Les systèmes de sol soumis à des sollicitations mécaniques et dont les produits répondent à la norme DIN EN 1504-2 doivent également satisfaire à l'exigence DIN EN 13813. La norme DIN EN 1504-2 " Produits et systèmes pour la protection et la réparation des structures en béton - Partie 2 : "Systèmes de protection de surface pour le béton" définit les exigences pour les procédés de protection de surface" imprégnation hydrophobe" imprégnation et revêtement. En cas de besoin, la fiche technique correspondante peut être demandée.

Règlement européen 2004/42 (directive Décopaint) :

La teneur maximale en COV autorisée par le règlement européen 2004/42 (catégorie de produit IIA / j type **sb**) est de 500g/l à l'état prêt à l'emploi (limite 2010). La teneur maximale de RINOL EP-P210 en état prêt à l'emploi est <500g/l VOC.

Code GIS : WGK RE 30

Pour plus d'informations sur le code Gisc, veuillez consulter Wingis en ligne sur <https://www.wingisonline.de>